

Envoi par courrier et par courriel :

Québec, le 25 novembre 2010

Madame Francine Audet
Direction des Évaluations environnementales
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Commission d'enquête sur le développement durable
de l'industrie des gaz de schiste au Québec**

Question complémentaire du 25 novembre 2010 (DQ30)

Madame,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet vous soumet la question suivante :

Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec a indiqué qu'un débit écologique réservé avait été déterminé pour un projet de prélèvement d'eau dans la rivière du Diable, près de Mont-Tremblant. La commission d'enquête souhaite obtenir de l'information sur ce cas, à savoir, notamment comment ce débit réservé écologique se compare au débit pouvant être prélevé à partir de la méthode Q_{2,7}.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 décembre prochain, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission